



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Montauban, le 12 février 2018

Le préfet de Tarn-et-Garonne communique :

La police de sécurité du quotidien en Tarn-et-Garonne

Gérard Collomb, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, a lancé jeudi 8 février la police de sécurité du quotidien, projet majeur qui vise à améliorer les conditions d'exercice des forces de l'ordre pour mieux assurer la protection de la population.

Ce projet a été élaboré à partir d'une large concertation menée au niveau national mais aussi au niveau départemental par les préfets.

En Tarn-et-Garonne, la concertation s'est déroulée du 9 novembre au 5 décembre 2017 au travers de plusieurs réunions : d'abord avec les gendarmes et les policiers, au siège du groupement de gendarmerie départementale et dans les communautés de brigades de Caussade et de Moissac ainsi qu'aux commissariats de Montauban et de Castelsarrasin ; ensuite une rencontre de Jacqueline Gourault, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur avec les acteurs et partenaires départementaux des politiques de sécurité.

Deux initiatives départementales pour renforcer le contact avec la population.

Le groupement de gendarmerie départementale de Tarn-et-Garonne met en place deux dispositifs qui ont vocation à renforcer le lien avec la population.

Le groupe de contact de la communauté de brigades (COB) de Moissac figure parmi les 250 premières unités créées sur le territoire national.

La communauté de brigades de Moissac, composée de trois brigades territoriales de proximité (Castelsarrasin, Moissac et Saint Nicolas de la Grave) intervient à la fois sur un secteur urbain et péri-urbain (Moissac et alentours) et sur un secteur encore fortement rural.

Concrètement, le groupe contact est constitué de trois gendarmes issus de chacune des trois brigades territoriales. Ils assurent en priorité une mission de contact et de proximité avec la population, les élus, et les autres partenaires.

Ce groupe de contact est opérationnel depuis le 1^{er} février 2018.

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17
Courriel : communication@tarn-et-garonne.gouv.fr



PREFET DE TARN-ET-GARONNE

Par ailleurs, le groupement de gendarmerie départementale expérimente également depuis le 1^{er} février sur la communauté de brigades de Caussade, pour la partie la plus rurale du territoire couverte notamment par la brigade de Molières, une « **brigade** » **de contact constituée de réservistes** bien identifiés par la population et les élus.

La sécurité du quotidien en zone de gendarmerie, c'est l'amélioration du contact physique (groupes de contact) avec la population mais aussi le développement du contact numérique (déploiement des smartphones NeoGend, lancement prochain de la brigade numérique gendarmerie,...)

D'autres mesures sont annoncées pour améliorer les conditions d'exercice de leurs missions par les gendarmes et les policiers : fin des tâches indues, exercice des fonctions soutien par des personnels administratifs, simplification de la procédure pénale, plus de latitude de décision et de gestion pour les responsables de terrain ainsi que des moyens accrus en matière d'immobilier, d'équipement et de formation.

* * *

Pierre Besnard, préfet de Tarn-et-Garonne, et le lieutenant-colonel Gaël Ronde, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Tarn-et-Garonne, vous convient à la présentation officielle du groupe de contact de la communauté de brigades de Moissac, avec déplacement sur le terrain, le :

jeudi 15 février 2018 à 10h00

**Chef-lieu de la communauté de brigades de Moissac
77, avenue du Chasselas à MOISSAC.**

Contact presse :

Bureau de la communication interministérielle - Tél : 05 63 22 82 17
Courriel : communication@tarn-et-garonne.gouv.fr